

Invitation à une réunion du Conseil communal mardi, 27 septembre 2022 - 08.30 heures

Le Collège des Bourgmestre et Echevins invite les membres du Conseil communal à la prochaine **réunion publique** du Conseil communal,
laquelle aura lieu dans la salle de réunion au 2^e étage
en la Mairie de Leudelange
5, Place des Martyrs, L-3361 Leudelange.

Ordre du jour :

1. Approbation de l'ordre du jour :
Approbation,
2. Communications :
3. Maison Relais :
Convention, avenant 2022,
4. Logement jeunes :
 - a) Approbation du règlement et des documents annexes
 - b) Approbation de la convention pour le supplément éducateur
5. Convention de mise à disposition bâtiment religieux :
Approbation,
6. Pacte logement 2.0 :
Avenant à la convention initiale Pacte logement,
7. Demande de lotissement :
 - a) 148A, Rue de la Gare
 - b) Rue de la Gare, Weierwiss
8. Bâtiment de l'ancien bureau de la poste :
Résiliation du contrat de bail,
9. Motions des conseillers :
10. Correspondance, questions au Collège des bourgmestre et échevins :
11. Commissions consultatives :
 - a) Création commission « Natur-Team »
 - b) Création commission « Klima-Team »
12. Liste des demandes du droit de préemption :
 - a) discussion
 - b) décision

huis clos

13. Contrat de travail avec la chargée de cours langue luxembourgeoise : huis clos
 Approbation,
14. Avenant au contrat de travail, chargée de cours langue française ; huis clos
 Approbation,
15. Affaires de personnel : huis clos
 a) Nomination définitive d'un fonctionnaire dans le groupe B-1
 b) Nomination définitive d'un fonctionnaire dans le groupe B-1
16. Commissions consultatives : huis clos
 a) Nomination des membres de la commission « Natur-Team »
 b) Nomination des membres de la commission « Climat-Team »

Leudelange, le 20 septembre 2022

Au plaisir de vous revoir tous lors de la réunion.
 pr. le Collège des Bourgmestre et Echevins

Le Secrétaire,

Marc THILL



La Bourgmestre,

Diane FEIPEL ép. BISENIUS

Les dossiers afférents peuvent être consultés au secrétariat communal pendant les heures d'ouverture des bureaux.

Heures d'ouverture des bureaux de la mairie :		
Matin	lundi – vendredi	08h00 – 11h30
Après-midi	lundi – vendredi	13h30 – 16h00
	sauf jeudi	13h30 – 18h30

